



**Rubrique:** Communications d'entreprises  
**Sous-rubrique:** Invitation à l'assemblée générale  
**Date de publication:** SHAB 31.03.2022  
**Date d'échéance prévue:** 31.05.2022  
**Numéro de publication:** UP04-0000004064

**Entité de publication**  
StoneEdge SICAV, route de Berne 52, 1010 Lausanne

## Invitation à l'assemblée générale ordinaire de StoneEdge SICAV

**Organisation concernée:**  
StoneEdge SICAV  
CHE-382.705.410  
c/o: FJF Favre Juridique et Fiscal SA  
route de Berne 52  
1010 Lausanne

**Indications concernant l'assemblée générale:**  
25.04.2022, 14:00 heures, Hôtel Royal Savoy, av. d'Ouchy 40, 1006 Lausanne

**Texte d'invitation/ordre du jour:**  
**UNIQUE PUBLICATION**

### **Assemblée générale – Invitations et décisions**

#### **StoneEdge SICAV (la « SICAV »)**

Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit suisse relevant du type « fonds immobiliers » destinée exclusivement à des investisseurs qualifiés

Siège social : c/o FJF Favre Juridique et Fiscal SA, route de Berne 52 1010 Lausanne

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont convoqués à :

#### **L'assemblée générale ordinaire**

**Le 25 avril 2022 à 14:00**

**À l'Hôtel Royal Savoy, av d'Ouchy 40, 1006 Lausanne**

#### **Ordre du jour :**

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2021

Le Conseil d'administration propose d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2021

### **3. Rapport annuel et comptes annuels pour l'exercice du 01.01.2021 au 31.12.2021 et rapport de la société d'audit.**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels arrêtés au 31.12.2021.

### **4. Affectation du résultat**

Le Conseil d'administration propose d'attribuer le bénéfice comme suit :

- Compartiment entrepreneurs : aucune attribution de dividende ;
- Compartiment StoneEdge I : dividende de 2.30 francs suisses par actions.

### **5. Décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice clos au 31.12.2021.**

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous ses membres.

## **6. Elections**

### **6.1 Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose de réélire Messieurs Pascal Favre, Jean-Yves Rebord et Jean-Luc Rochat pour une période d'un an se terminant avec l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2023.

### **6.2 Société d'audit**

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'un an se terminant avec l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2023 PricewaterhouseCoopers SA à Genève, en tant que société d'audit.

## **7. Modification des statuts**

Le Conseil d'administration propose d'accepter les modifications des statuts.

Les modifications consistent principalement dans un alignement avec les documents modèles de l'AMAS (Asset Management Association Switzerland). Sur demande les investisseurs peuvent obtenir auprès de la direction de fonds ou au siège de la SICAV les statuts en version suivi.

Ces modifications ne pourront entrer en vigueur qu'après leur approbation par la FINMA et celle de l'Assemblée générale.

## **8. Divers**

\*\*\*

Selon l'article 22.2 des statuts de la Société, le Conseil d'administration fixe au jeudi 14 avril 2022

la date de référence pour l'inscription des détenteurs d'actions nominatives dans les registres d'actionnaires investisseurs et entrepreneurs. A ce sujet, le Conseil d'administration rappelle que :

(I) seuls les actionnaires inscrits aux registres des actionnaires à la date de référence peuvent participer à l'assemblée générale et y exercer leur droit de vote et

(II) que le registre des actionnaires investisseurs est tenu par la Banque Cantonale Vaudoise en sa qualité de banque dépositaire.

Selon l'article 22.3 des statuts de la Société, les actionnaires ayant droit de vote peuvent se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire ayant le même droit ou par un tiers.

**Les actionnaires doivent annoncer leur participation jusqu'au jeudi 14 avril 2022 auprès**

**de Global Funds SA par courrier à l'adresse suivante : Global Funds SA, rue De-Grenus 3, 1201 Genève, moyennant les documents suivants :**

- **une pièce attestant de leur dépôt auprès d'un établissement bancaire (représentant dépositaire),**

- **s'ils souhaitent se faire représenter : une procuration de représentation dûment complétée et signée ainsi que d'une pièce d'identité valable.**

**Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale.**

Dans le même délai, les représentants dépositaires au sens de l'article 689d du Code des obligations

sont priés de communiquer au président du Conseil d'administration le nombre des actions qu'ils représentent.

Les comptes annuels, le rapport annuel du Conseil d'administration et les rapports de la société d'audit sont tenus à disposition des actionnaires auprès du siège de la SICAV. Chaque actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit délivrée.

Lausanne, le 30 mars 2022

**StoneEdge SICAV**

**Le Conseil d'administration**